

L'IPHB sous tutelle

L'Institution Patrimoniale du Haut Béarn n'arrive pas à boucler son budget. Son Président Jean Lassalle a laissé passer le délai du 31 mars, date butoir pour l'adoption du budget pour toutes les collectivités locales et groupements de collectivités. Le Préfet règlera donc cet acte essentiel après l'avis de la Chambre régionale des Comptes qu'il a saisie dès les premiers jours d'avril. C'est bien triste !

Jean Lassalle se pose en victime d'une vilaine machination orchestrée selon lui par le Président du Conseil régional, Alain Rousset, qui ne lui aurait pas dit quelle somme exactement la Région apportera à l'IPHB. La faute aux autres, c'est plus facile !

Ah ! Il est loin le temps où sous l'autorité d'Alain Rousset et de Lionel Jospin les crédits de fonctionnement de l'Institution étaient inscrits au Contrat de Plan Etat/Région et donc garantis pour la période 2000-2006. Accuser la Région seule de ne pas faire figurer l'IPHB au nouveau Contrat entre l'Etat et la Région, le Contrat de projets 2007-2013 est non seulement injuste mais totalement contraire à la vérité. Pour passer contrat, il faut être au moins deux. En l'occurrence, et partout en France, l'Etat n'a pas voulu inscrire un volet territorial dans les Contrats de projets. Les Régions, avec obstination, l'ont réclamé et l'Association des régions de France a multiplié ses démarches. Les Pays qui y voyaient un appui important pour l'ingénierie de leurs projets, aussi. Où était Jean Lassalle à cette époque ? Pas une ligne, pas un interligne ! Aucune interpellation du gouvernement à l'Assemblée Nationale ! La vérité est bien qu'aucun cadre contractuel n'a pu être obtenu pour l'IPHB dans ces circonstances, à cause d'une absence d'engagement de l'Etat.

Pendant ce temps, Jean Lassalle ferrailait contre Madame Nelly Ollin, ministre de l'Environnement de l'époque, qui avait décidé de reprendre la main sur la protection de l'ours, premier pilier de la Charte de protection de l'ours et de développement durable des vallées béarnaises signée en 1994. En multipliant les appels à la Justice et en perdant tous les procès. Comme si cette affaire relevait des tribunaux alors qu'elle n'était que politique !

Pendant ce temps, Alain Rousset sauvait ce qui pouvait l'être encore, en inscrivant dans la Convention Interrégionale du Massif Pyrénées toutes les actions susceptibles d'être conduites par l'IPHB en matière agro-pastoralisme ou d'exploitation forestière. Avec pour chacune d'entre elles leur part d'ingénierie et de frais de fonctionnement. Cependant, ici, point d'enveloppe annuelle accordée automatiquement, mais la nécessité de présenter un plan d'actions à discuter, voire à négocier. Jean Lassalle est allé voir le Préfet, il ne veut pas voir le Président du Conseil Régional. En l'état actuel des choses, on ne sait pas exactement ce que l'Etat retiendra en définitive. La Région interviendra, bien sûr, mais elle aimerait savoir pour quelles actions. Elle est membre du Syndicat Mixte de l'IPHB et elle a toujours assumé bien plus même que l'ensemble de ses obligations.

L'IPHB doit être le seul organisme dont le Conseil Régional est membre et qui ne vient pas y préparer son budget et discuter de son programme d'actions annuel. Jean Lassalle avait pris goût à l'enveloppe garantie, il devra bien s'habituer aux nouvelles procédures et en tirer les conséquences. On peut peut-être comprendre que cela le déconcerte, cela ne l'autorise pas à tirer à boulets rouges sur un partenaire essentiel pour l'organisme qu'il préside.

Rappelons qu'un Syndicat Mixte règle la question de son fonctionnement à partir des cotisations de ses membres. La façon de procéder est fixée par les statuts. Ici, il est précisé que les dépenses non couvertes par les cotisations des communes sont réglées pour 20% par le Département, 20% par la Région, et 60% par l'Etat qui n'est pas membre du Syndicat Mixte. Puisque telle est la voie désormais tracée, la Région en discutera avec le conseiller de la Chambre régionale des comptes qu'elle entend bien rencontrer dès que possible.

Jean Lassalle voudrait faire croire que les vallées béarnaises sont « abandonnées » par la Région. Comme s'il n'y avait que l'IPHB ! Curieuse vision autocentrée ! Il y a trois jours, je participais au Comité Paritaire Etat/Région du Parc National des Pyrénées pour une première

programmation d'opérations dans la zone périphérique du Parc. La Région s'y engagera pour plus de 77 000 euros. Il a une dizaine de jours, je participais au Comité Institutionnel du Fonds commun Aquitaine/Aragon doté de près de 450 000 euros par les deux institutions. De nombreux projets transfrontaliers émanant des vallées béarnaises seront financés dans ce cadre. Sans parler des projets communaux ou intercommunaux, ou portés par les associations et divers organismes, ou encore la ligne ferroviaire Oloron-Canfranc, les entreprises aidées, les activités touristiques soutenues. La Région et son Président y sont particulièrement attentifs.

En vérité, chacun a bien compris que les prochaines élections régionales démangent Jean Lassalle. Qu'il se rassure. Alain Rousset sera désigné par les socialistes. Par contre dans son camp, il a tout à craindre de la conseillère régionale sortante, maire de Mont de Marsan.

François MAITIA

24 mai 2009